



focus 2/10

Avril

Regarde le centre-ville et tu verras la région

Quel point commun entre Sainte-Hyacinthe au Canada, Manhattan ou Billings aux Etats-Unis, Sendai au Japon, Brisbane en Australie et Arlon en Belgique? A priori aucun! Des cultures différentes, des tailles différentes, des réalités économiques différentes et chacun persuadé de ne ressembler à personne et d'être différent et unique. Peut-on raisonnablement comparer les centres historiques des villes suisses avec des petites villes canadiennes, des mégapoles japonaises, américaines ou des villes moyennes belges? Le bon sens voudrait que non!



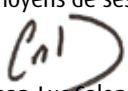
Et pourtant, en écoutant en 1996 le Directeur de la fondation Rues Principales au Canada expliquer les embûches et les pièges qu'il avait dû éviter depuis dix ans ainsi que les méthodologies de travail qu'il avait développées pour enfin obtenir des résultats concrets sur ses centres-villes, je me suis dit: «Ce gars explique ce que nous faisons en Belgique». L'expérience m'a prouvé que derrière des emballages différents, les problèmes étaient identiques et les solutions à mettre en œuvre similaires. Vous ne pouvez pas imaginer à quel point un commerçant japonais ressemble à un commerçant français ou américain! Un fonctionnaire ressemble à un fonctionnaire qu'il soit canadien, belge, français, suisse, australien ou japonais.

L'espace centre-ville est chargé de passé, d'histoire et de valeurs qu'il est difficile de synthétiser en quelques lignes mais qui visiblement subsistent dans l'inconscient collectif. Les centres-villes souffrent de handicaps struc-

turels qui ont été très largement à l'origine d'une certaine évasion vers la périphérie: accessibilité, problèmes de stationnement, morcellement de la propriété, gestion du domaine public... Le plus grand handicap d'un centre-ville est qu'il est constitué d'une multitude d'entités et d'acteurs dont les intérêts, parfois divergents paraissent difficiles, voire impossibles à concilier.

Les centres-villes sont aujourd'hui coincés entre la tentation de «faire comme si de rien n'était» et la nécessité de garantir l'avenir en répondant à un double défi: développer un espace de vie et assurer un développement économique durable. Lieu de rencontre, nœud de réseaux, un centre-ville constitue un indicateur de dynamisme et de qualité pour les visiteurs étrangers et un repère d'identification pour la population locale.

Ce lieu de vie implique un mode de gestion spécifique basé sur un partenariat public-privé doté d'une vision globale et cohérente. C'est ce que propose le label «TOCEMA» (TOWN CENTRE MANAGEMENT) commun aux villes canadiennes, américaines, européennes et bientôt japonaises. Les moyens à mettre en œuvre et les méthodologies de travail existent et sont clairement identifiés. Pour les centres historiques comme pour toute chose, il faut se donner les moyens de ses ambitions!


Jean-Luc Calonger, Président de l'Association du Management de Centre-Ville AMCV (Belgique)

Chère lectrice, cher lecteur,

La disparition des commerces de détail et des artisans dans les centres-villes n'est pas un phénomène isolé: de nombreuses villes ont vécu ou vivent ce profond changement structurel qui contredit une gestion économique des ressources et dévalorise l'espace habité. Avec sa «boîte à outils», le Réseau Vieille Ville apporte des réponses concrètes aux villes qui souhaitent (ré)agir.

L'Union des villes suisses soutient activement ce travail et devient, dès avril, le bureau d'accueil du Réseau Vieilles villes. Vous avez des questions sur les changements structurels touchant les centres-villes? Appelez-nous!

Bonne lecture! - La rédaction de «focus»



Sommaire

Regarde le centre-ville et tu verras la région	1
«Maintenir les qualités du centre-ville» Réseau Vieille Ville, le centre de compétences pour les centres-villes	2
Retour sur la session, consultations	3
Charges des centres urbains, carte journalière, statistiques des villes, colloque sur les entreprises communales électriques	4
Agenda	5
	6

«Il faut maintenir les qualités du centre-ville»

Barbara Bär-Hellmüller, présidente d'Altdorf



Altdorf est membre de l'Union des villes suisses depuis 1953. Qu'est-ce qui fait sa particularité?

Avec ses 8700 habitants, Altdorf est toujours un village. Les gens se connaissent et se saluent dans la rue. Mais en tant que chef-lieu du canton d'Uri, Altdorf a aussi des caractéristiques de petite ville qui est en même temps un centre économique et culturel. Il y a plus de 120 magasins spécialisés. Quelque 6000 personnes travaillent dans 530 entreprises. Nous avons aussi un climat tempéré, grâce à notre exposition au föhn. Les températures sont, en moyenne, de 3 degrés seulement inférieures à celles de Lugano! Notre situation sur l'axe du Gothard a en outre apporté des innovations architecturales et artistiques au sud à Altdorf.

Quels sont les défis qui se posent à Altdorf et à sa substance bâtie historique?

Altdorf a une importance nationale. De par la variété de ses rues et de ses places, le centre historique a des qualités spatiales particulières. La place de l'Hôtel-de-ville, par exemple, avec le monument Tell et la tour médiévale, est fermée sur trois côtés. Dans les bâtiments historiques, on doit toutefois pouvoir autoriser de nouvelles utilisations, qui soient adaptées à notre époque. Ces contrastes sont des défis pour les urbanistes, les maîtres d'ouvrage et les autorités. Nous avons donc un organe spécialisé «zones du centre», pour analyser les projets de construction et pour conseiller la commission des travaux publics.

Quels changements ont affecté Altdorf ces dernières années?

Le centre, avec sa qualité spatiale et architectonique particulière, a été largement conservé. Les plus grands changements ont eu lieu à la lisière du centre. Une partie de la zone industrielle a été transformée. Dans une ancienne fabrique de revêtements de sol, on a construit des appartements pour personnes âgées, des bureaux et des locaux pour des sociétés de services.

Altdorf collabore avec le Réseau Vieille Ville. Quelles sont vos premières expériences et vos attentes?

Nous constatons que l'habitat et les magasins sont en train de changer considérablement au centre d'Altdorf. La surface de vente classique disparaît. Il n'y a presque plus de familles. Cela influence la qualité de vie dans l'espace public. Il s'agit de reconnaître ces tendances. Le Réseau Vieille Ville nous aide beaucoup dans ce sens.

Qu'avez-vous déjà appris?

L'analyse, terminée, du Réseau Vieille Ville a esquissé les développements à venir et énuméré des options pour améliorer la situation. Le rapport met en lumière la dynamique née du changement structurel au centre-ville. Il révèle les champs de tensions. Nous avons reçu des recommandations conceptuelles, mais aussi concrètes pour agir dans les domaines de l'habitat, des surfaces commerciales, de l'usage de l'espace public et dans le reste de

la commune. Nous cherchons désormais, en collaboration avec des représentants de l'économie et des groupes concernés, à développer des mesures ciblées de stabilisation et de mise en valeur du centre-ville.

Vers où le centre doit-il se développer?

Les actuelles spécificités du centre – un mélange équilibré d'habitat, de zones d'achat, de services, de culture et de loisirs – doivent subsister. Elles se complètent mutuellement. Le trafic de transit, fortement perturbateur, doit être réduit.

Qu'a apporté, en 2007, la remise du Prix Wakker? C'est un honneur ou un fardeau?

Le prix est un grand honneur pour Altdorf. C'est la reconnaissance de plus de 15 ans de politique cohérente de planification et de travaux publics. Le Conseil communal a en effet très souvent utilisé des mandats d'études et des procédures de concours, en soutenant les particuliers lors de ces procédures. Outre la publicité nationale offerte par une telle récompense, le Prix Wakker est aussi, pour nous, un engagement. Nous devons plus que jamais placer la qualité des projets de planification et de construction au premier plan.

A quoi ressemblera Altdorf dans 20 ans?

Altdorf gagnera en importance dans la foulée des fusions toujours plus fréquentes d'autorités et d'unités administratives. Lorsque le nouveau tunnel ferroviaire du Gothard sera mis en service, Altdorf deviendra la première gare d'Uri. C'est une chance, et nous ne la laisserons pas passer.

Barbara Bär-Hellmüller, Présidente d'Altdorf

Née en 1957, Barbara Bär-Hellmüller est conseillère communale d'Altdorf depuis 1995. Après huit ans à la tête des affaires sociales, et quatre années à la vice-présidence, la libérale-radical a repris la présidence du chef-lieu uranais en 2007. Outre sa famille et son activité politique (qui occupe environ 50% de son temps), cette mère de trois enfants dirige aussi une bourse d'articles pour enfants.

Réseau Vieille Ville, un centre de compétences pour les centres-villes

Urs Brülisauer, Responsable du Réseau Vieille Ville

C'est l'Office fédéral du logement (OFL) qui a initié le Réseau Vieille Ville, en tant que projet de recherche sur les conséquences du changement structurel dans les centres-villes et les zones centrales. Le projet, devenu le Réseau Vieille Ville, s'est transformé en centre de compétences pour les questions de développement des centres-villes. Le nombre de villes et de partenaires s'y ralliant est de plus en plus nombreux. Depuis le début de l'année, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et le Secrétariat d'état à l'économie (seco) accompagnent aussi le projet tandis que l'Union des villes suisses lui sert de bureau d'accueil.

De nombreuses villes de petite et moyenne importance vivent la même expérience: les changements structurels frappant leur centre, le plus souvent une vieille ville historique, vont de pair avec la disparition des commerces de détail. Les magasins se vident ou sont occupés de façon déplaisante. Le vandalisme et les nuisances sonores nocturnes augmentent, l'entretien des bâtiments laisse à désirer. Cette évolution est perçue comme une spirale vers le bas et est qualifiée de «downgrading». Ce processus est particulièrement important dans les villes dotées d'une substance bâtie historique et d'un caractère fort pour l'identité du lieu. Mais les grandes villes ne sont pas épargnées. Dans ce cas, ce sont les centres de quartiers à la périphérie qui vivent la même expérience.

Un réseau et une boîte à outils

Selon un sondage mené en 2008 auprès de 150 villes et diverses analyses comparatives, de nombreuses villes de petite et moyenne importance en Suisse sont concernées par des changements structurels conséquents prenant leur centre pour cible. La plupart d'entre elles ont de la peine à faire face. Elles manquent de ressources pour pouvoir effectuer le travail en profondeur qui serait nécessaire et pour lancer les processus qui influenceraient l'évolution des zones concernées. Or, la conscience des causes profondes du changement structurel est nécessaire pour avoir confiance en sa propre capacité d'action.

C'est ici que le projet de recherche de l'OFL a posé une base qui a donné naissance au Réseau Vieille Ville. Il avait pour tâche de développer une boîte à outils qui puisse permettre aux villes de toute la Suisse de déceler les défis à relever dans le contexte du changement structurel. Le premier pas dans cette direction est d'obtenir un

consensus de tous les acteurs – de la politique, de l'administration, des propriétaires, etc. – sur la signification même du changement structurel.

Outils pratiques

Divers instruments standards ont été développés pour la boîte à outils, en partant de la pratique. Ils ont amené, peu à peu, des phases de processus distinctes. Ces instruments sont bon marché dans leur utilisation et donc accessibles aux petites communes. Les outils eux-mêmes sont gratuits: c'est leur utilisation qui génère des coûts.

Le but est d'initier un processus à divers niveaux. Les autorités et l'administration sont chargées des outils stratégiques tels qu'analyse de la ville et stratégie de l'habitat. Menée par une ou un spécialiste expérimenté, l'analyse de ville montre, de manière compacte et sans embellir la réalité, où le changement structurel est en train de laisser des traces et quelles possibilités d'action sont envisageables. La stratégie de l'habitat met en lumière le potentiel habitable d'une ville. Elle est conditionnée à la participation des propriétaires immobiliers. Les perspectives concrètes de développement d'un immeuble (par exemple un changement d'affectation et/ou une rénovation) sont présentées dans une autre analyse, qui se fait immeuble par immeuble. Celle-ci est réalisée sur mandat du propriétaire et peut être soutenue par la ville, entre autres. Enfin, un «club pour la rue» réunit les habitants, les intègre à la réflexion, instaurant ainsi un processus de solidarité.

Perspectives d'avenir

Le Réseau Vieille Ville entend être un centre de compétences pour les questions se posant dans les vieilles villes. C'est une plateforme

d'échange d'expériences, d'outils et d'exemples. Concrètement, le Réseau travaille dans les domaines suivants:

- Recherche: analyser les raisons et le contexte entourant les changements structurels et documenter les résultats. Développer des instruments qui puissent être proposés aux villes concernées pour comprendre le phénomène et, dans le meilleur des cas, initier des processus.
- Travail d'expert avec les villes: conseil, soutien en informations et en arguments, en vue de la communication externe, mise en place de processus grâce aux outils conçus dans ce but.
- Réseau: permettre les échanges entre villes et communes, offrir des possibilités de formation continue.
- Communication: renseignements et informations, travail avec les médias sur le thème du changement structurel dans les centres-villes.

Du centre de compétences qu'il est aujourd'hui, le projet doit devenir un véritable réseau de compétences des villes, des communes mais aussi des cantons, pour que le plus grand nombre possible de collectivités puisse profiter des expériences déjà accomplies et du savoir accumulé dans ce domaine. C'est pourquoi l'accueil pris en charge par l'Union des villes suisses est de la plus haute importance.

Urs Brülisauer



Co-fondateur et directeur du Réseau Vieille Ville, Urs Brülisauer, dirige un bureau d'architecture et d'urbanisme. Il s'intéresse au thème du changement structurel dans les villes depuis une dizaine d'années. www.netzwerk-altstadt.ch

Retour sur la session de printemps

Le chômage, le changement climatique et la migration ont été quelques uns des principaux thèmes ayant occupé les Chambres fédérales pendant la session de printemps.

Révision contestée de l'assurance-chômage

Les propositions de coupes drastiques dans les prestations de l'assurance-chômage décidées par le Conseil national au mois de décembre n'ont pas obtenu gain de cause devant le Conseil des Etats. La Chambre du peuple se ralliait ensuite largement aux décisions de la Chambre des cantons. Certaines réductions de prestations, notamment pour les jeunes, ont cependant été maintenues dans la révision. Les cotisations salariales seront augmentées de 2% à 2,2%. La gauche et les syndicats ont d'ores et déjà annoncé le référendum.

Rejet de l'Initiative sur le climat et du fonds solaire

Le PS, les Verts et une minorité du groupe PDC/PEV/Verts libéraux ont voté pour ces projets. Le contre-projet à l'initiative, qui a la forme d'une révision de la Loi sur le CO₂, sera débattu au mois de juin. La motion de la conseillère aux Etats Simonetta Sommaruga (PS/BE) n'a pas trouvé de majorité au Conseil national. Elle proposait de créer un fonds pour l'encouragement des installations solaires. Ce projet est définitivement abandonné.

Apprentissage pour les jeunes sans-papiers

A l'occasion d'une session extraordinaire sur les questions de migration, le Conseil national a notamment accepté une motion Luc Barthassat (PDC/GE). Elle demande que les jeunes sans-papiers aient accès à l'apprentissage.

Fonds d'infrastructure: décision repoussée

Le traitement de la motion du conseiller aux Etats Werner Luginbühl (PBD/BE), qui demande au Conseil fédéral de planifier l'engagement financier des projets d'agglomérations et d'identifier les changements nécessaires dans le fonds d'infrastructure pour que les délais soient respectés, a été repoussé au Conseil des Etats. Le Bernois a lui-même proposé de renvoyer son texte devant la commission et de le traiter en même temps que d'autres questions de politique des transports.

Augmentation de la redevance hydraulique

Le «compromis helvétique», qui a permis de lier l'augmentation de la redevance hydraulique à un supplément maximal pour l'encouragement des énergies renouvelables (de 0,6 à 0,9 centime par kWh), a été adopté. Le Conseil des Etats a largement suivi les décisions du Conseil national, mais il a maintenu, dans la modification de la Loi sur l'énergie, le règlement prévu sur la rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté issu d'énergies renouvelables.

Villes au Conseil des Etats

Le conseiller national Hans-Jürg Fehr (PS/SH) propose, par le biais d'une initiative parlementaire, d'instaurer une représentation des villes au Parlement.



Projets du Fonds national de la recherche

Le maire de Bienne Hans Stöckli (PS/BE) a déposé une interpellation pour que le Conseil fédéral explique, entre autres, quels critères ont guidé les choix des Programmes nationaux de recherche (PNR) du Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique.

Micropolluants: pause de réflexion

Le conseiller national Kurt Fluri (PLR/SO) et le conseiller aux Etats Rolf Büttiker (PLR/SO) ont, chacun, déposé une motion pour exiger du Conseil fédéral qu'il renonce à modifier l'Ordonnance sur la protection des eaux aussi longtemps que d'autres analyses n'ont pas été faites, notamment concernant le financement.

Procédures de consultation

Révision totale de la loi sur la nationalité

La naturalisation est un élément essentiel de la politique d'intégration. C'est pourquoi les villes saluent la révision totale de la loi sur la nationalité, qu'il faut actualiser au droit en vigueur. Mais les villes expriment aussi des réserves. Les villes critiquent notamment la proposition du Conseil fédéral de conditionner la naturalisation à l'obtention d'un permis C. L'UVS demande que la naturalisation continue à être possible en particulier pour les jeunes bien intégrés et au bénéfice d'un statut F ou B. Sinon, un durcissement peu souhaitable verra le jour par rapport à la situation actuelle. En outre, les villes estiment que la prise en compte d'un «temps de séjour cantonal» dans le calcul des années de séjour pour l'obtention de la nationalité ne correspond pas aux

standards contemporains. Etant donné la mobilité professionnelle courante aujourd'hui, des séjours dans les cantons voisins doivent, au moins, aussi intervenir dans la prise en compte de la durée de séjour cantonal.

Où à la simplification des procédures d'asile

Les villes saluent, sur le fond, la révision en cours de la loi sur l'asile. Elles critiquent toutefois la réduction proposée du délai de recours dans les procédures matérielles de 30 à 15 jours. Aucune autre procédure en Suisse ne connaît un délai aussi court. Les villes tiennent aussi à souligner que le renvoi accéléré dans les cantons de requérants d'asile déboutés et de personnes avec une décision de non-entrée en matière aura aussi des

conséquences sur les villes et les communes urbaines. La Confédération transfère ainsi un groupe de personnes problématiques d'un endroit fortement contrôlé vers des espaces communaux ouverts; elle économise ainsi des frais d'aide sociale et les déplace, dans une large mesure, sur les coûts d'aide d'urgence pris en charge par les cantons et les communes.

Abolition de la vignette vélo

Le trafic lent (piétons et cyclistes) est une importante contribution à la résolution des problèmes de trafic dans les villes et les agglomérations. C'est pourquoi l'UVS soutient l'abolition de la vignette vélo, qui est une assurance responsabilité civile spécifique pour les vélos.

Pour une meilleure prise en compte des charges excessives des centres urbains

Un des objectifs de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) est la compensation des charges excessives incombant aux centres urbains et aux régions rurales. Bien que les villes et les agglomérations assument aujourd'hui 72% de ces charges, le Conseil fédéral propose de maintenir un partage des ressources en deux parts égales.

Ce partage à 50%-50% revient à ne couvrir que 23% des charges dites «géo-topographiques» et 8% des charges «socio-démographiques» des villes et des agglomérations. L'Union des villes suisses demande au Conseil fédéral de corriger cette inégalité, car les villes sont les véritables moteurs du développement et du bien-être de tout le pays.

Carte journalière pour les communes

La décision de l'Union des transports publics (UTP) de renchérir le prix et de réduire la durée de validité de la carte journalière pour les communes a suscité de vives critiques parmi les communes et les villes. Elle donne un mauvais signal pour la politique des transports, pour l'environnement et pour la politique régionale. De plus, réduire la durée de validité dès 9 heures ne correspond pas aux besoins des usagers. Les deux associations des communes et des villes

Informations supplémentaires: www.uniondesvilles.ch/Actuel/Medias

Colloque: Les perspectives pour les entreprises communales électriques

La libéralisation du marché de l'électricité pose de grands défis aux villes et aux communes, respectivement à leurs services industriels. Propriétaires des installations d'approvisionnement,



ont demandé aux CFF et à l'UTP de revenir en arrière, au moins pour la durée de validité. Leur réponse: les cartes journalières pour les communes cannibalisent les cartes journalières ordinaires en raison de leur prix et elles n'amènent plus de nouveaux usagers vers les transports publics. Les partenaires vont approfondir ces questions lors d'une prochaine rencontre.

4% de croissance pour les transports

L'UVS fait partie d'une vaste alliance avec les directeurs des transports et des travaux publics des cantons, des associations de transports privés et publics et des régions de montagne. Cette Alliance s'oppose aux taux de croissance trop faibles retenus par la Confédération dans le domaine des transports dans son programme de consolidation des finances. Cela aurait de graves conséquences pour les usages des transports, pour l'environnement et pour l'économie. L'Alliance demande une croissance nominale de 4%.

Statistiques des villes suisses 2010

Le nombre de communes diminue en Suisse, celui des villes augmente. La Suisse compte désormais 151 villes, soit 11 de plus qu'en 2008. Les Statistiques des villes suisses 2010 fournissent des données détaillées concernant leur population, leur économie et la composition des institutions politiques.

ment, les villes et communes doivent répondre à des questions fondamentales telles que la signification de la libéralisation pour les services municipaux et pour la politique, les nouvelles perspectives de développement ou encore les exigences à remplir par les services qui sont en mains publiques.

L'UVS et l'Association des entreprises électriques suisses (AES) organisent un colloque sur ces questions, à l'intention des villes et des communes. L'Association des communes suisses, l'Office fédéral de l'énergie et Swisspower en sont partenaires.

Informations & inscriptions: www.electricite.ch

Brèves

Charte pour une mobilité urbaine durable

Les zones urbaines à forte densité de population connaissent peu ou prou les mêmes problèmes de trafic. Elles doivent trouver des solutions pour un développement du trafic qui soit durable, écologique et supportable pour les villes et qui améliore la qualité de vie sans péjorer le développement économique de la collectivité.

Pour se donner les moyens de répondre à ces défis, les villes de Bâle, Lucerne, St-Gall, Winterthour et Zurich ont élaboré ensemble une «Charte pour une mobilité urbaine durable». Elles entendent ainsi encourager les modes de trafic écologiques, tenir compte des ressources énergétiques limitées et augmenter la qualité de l'habitat dans les villes. Informations: www.stadt-verkehr.ch

Semaine européenne de la démocratie locale

La Semaine européenne de la démocratie locale est une action du Conseil de l'Europe. Elle a lieu autour du 15 octobre dans tous les Etats membres et propose diverses manifestations sur le plan local. L'objectif est de renforcer la compréhension de la population pour les institutions et les mécanismes de la démocratie locale.

Cette année, le thème particulier sera «les changements climatiques et le développement durable». Pour la première fois, diverses actions sont en préparation dans des communes suisses, dont Neuchâtel ou Aesch. Les exemples des années passées sont visibles sur www.coe.int. Les communes intéressées à participer à cette action sont invitées à le signaler à l'Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe (ASCCRE): www.asccre.ch

Comment collaborent Zurich et ses communes voisines?

La nécessité de la collaboration supra-communale est évidente et démontrée depuis longtemps. Mais aucune vue d'ensemble ne permettait d'aborder les coopérations possibles. La publication d'une étude sur l'état et les perspectives de la coopération pour la ville de Zurich et les communes voisines vient combler cette lacune. Informations: www.stadt-zuerich.ch/cityregionnet (en all).

Agenda

Union des villes suisses UVS

26 / 27 août 2010 **Journée des villes 2010 «La mobilité et ses limites – nouveaux concepts pour l'avenir»** à Zurich
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

10 juin 2010 **«Libéralisation du marché: quelles perspectives pour les entreprises électriques communales»** à Berne
Renseignements: Rosa Soland, 062 825 25 44, rosa.soland@strom.ch

Infrastructures communales

17 juin 2010 **Assemblée générale** à Zurich
Renseignements: Stephanie Glutz, téléphone 031 356 32 32, info@infrastructures-communales.ch

Initiative des villes: Politique sociale

7 mai 2010 **Assemblée de printemps: «Intégration sociale, facteur de prévention de la pauvreté»** à Neuchâtel
Renseignements: Initiative des villes: politique sociale, téléphone 041 208 81 32, info@staedteinitiative.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

22 / 23 avril 2010 **Assemblée générale** à Coire
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

21 mai 2010 **Assemblée générale** à Lucerne
Renseignements: Urs Purtschert, info@staedteinitiative-bildung.ch

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux CSSM

18 juin 2010 **Assemblée générale** à Coire
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Divers

7 / 8 mai 2010 **Chasse au trésor: Journée suisse des déchets et des ressources**
Renseignements: Sébastien Piguet, téléphone 021 624 64 62, sebastien.piguet@rds-sa.ch, www.aktionstag.ch

2 - 25 juin 2010 **Cours de management pour les cadres des organisations à but non lucratif** à Lausanne
Renseignements: Prof. Martial Pasquier, téléphone 021 557 40 80, martial.pasquier@idheap.unil.ch

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6

Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren. Photos: Rolf Siegenthaler, Beat Kehrl

Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch

Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch